



UNAF

Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

SECTION REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

JO 14.03.74 / N° W712000291

Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02

Siren/Siret N°495 062 374 000 14

Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701

unaf.bourgogne.franchecomte@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 6 juillet 2018 à DIJON

PV N°3-2017/2018

❖ Les Membres présents

M. Laurent BOLLET, Président,
M. Thierry THIOURT, 2ème Vice-président, Président de l'UNAF 21,
M. Gérard GEORGES, Secrétaire Général,
M. Gwenaël MARTIN, Secrétaire adjoint,
M. Thierry GRODET, Trésorier adjoint, Président de l'UNAF 89,
M. Mostafa TARBOUNI, Membre, Président de l'UNAF 58,
M. Alain SCARAMAZZA, Trésorier,
M. Guillaume COULON, Membre,
M. Emmanuel DURAND, Membre, Président de l'UNAF 71 Pays Saônois,
M. Maxim PLAT, Délégué juridique de Section Régionale

❖ Les Membres excusés

M. Stéphane BONARDOT, Président Délégué,
MME Pascale SALMON, Membre représentant les arbitres féminins,
M. Régis CHAMPET, 1er Vice Président, Président de l'UNAF 71 Pays Minier,
M. Aurélien GERAULT, Membre représentant les jeunes arbitres,
M. Benoît MORELIERE, Chargé de mission,
M. Aurélien GERAULT, Membre représentant les jeunes arbitres,
M. Sébastien NICOLET, Membre,
M. Pierre NUNES, Membre,
M. Sophian SAOULI, Membre,
M. Léo BOURGIN, Membre.
M. Roger PERRAULT, Membre,
M. Aurélien CHATON, Membre.

❖ Invité présent

M. Malik ZELFA KALAA, Président de l'UNAF 70,

❖ Invités excusés

M. MORDIER Gaëtan (vérificateur aux comptes)
M. ZENUCH Georges (vérificateur aux comptes)

❖ Mots d'accueil

Laurent BOLLET, président de la Section Régionale de l'UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, tient à remercier les membres présents pour leur disponibilité tout au long de cette saison complexe et dite de fusion.

La réunification des deux anciennes Ligues de football (Bourgogne et Franche-Comté) a selon lui été parfaitement bien gérée par M. FONTENIAUD et son équipe. A cet égard, l'UNAF apporte tout son soutien au président de Ligue et en profite pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Par ailleurs, l'ensemble des arbitres du territoire burgo-comtois, par l'intermédiaire de notre association, tiennent à féliciter Clément TURPIN pour son excellent parcours en Coupe du Monde. L'UNAF est très fière de compter dans ses rangs le plus haut dignitaire de l'arbitrage français à ce jour. Lui qui s'est toujours caractérisé par une fidélité sans faille à notre union, a porté haut les valeurs de solidarité et d'exemplarité, des mots chers à l'UNAF.

❖ Approbation du PV N°3 2016/2017, AG du 13 mai 2018

Le PV n°3-2016/2017 relatif à l'assemblée générale du 13 mai 2017, qui s'est déroulée à Montceau-les-Mines (71), est proposé à l'adoption de l'assemblée générale de ce jour. Ce procès verbal ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ Intégration des membres cooptés

Pour suppléer à l'indisponibilité de Benoît MORELIERE, le membre suivant est coopté :

- Maxim PLAT en tant que délégué juridique ;
- Malik ZELFA KALAA, Président de l'UNAF 70 (Section départementale nouvellement créée) intègre le Comité de Direction de l'UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.

❖ Rapport moral du Président Laurent BOLLET

En premier lieu, Laurent BOLLET souhaite la bienvenue à Malik ZELFA KALAA, nouveau Président de l'UNAF 70. Il le félicite pour son travail et l'encourage à continuer dans cette voie. C'est grâce à l'investissement de personnes comme lui que l'UNAF parviendra à s'implanter durablement en Franche-Comté, toujours animée par cette volonté d'être au plus près des arbitres, pour mieux les servir et les protéger.

Laurent BOLLET dresse le bilan de cette saison sportive longue et riche en émotions. Il félicite les arbitres promus et souhaite le meilleur aux officiels rétrogradés, dans l'espoir que la prochaine saison satisfasse pleinement leurs objectifs personnels.

Plus que jamais, l'heure est et doit être au rassemblement ; c'est pourquoi il convient de mettre en avant le travail colossal accompli par chaque Section Départementale. Le président de Section Régionale loue à juste titre le mérite des présidents de SD et il les encourage à poursuivre leurs efforts, notamment sur la question des adhésions.

Bien que nous en soyons déjà conscients, notre association n'est forte et entendue que dès lors qu'elle est en nombre imposant. L'objectif à atteindre pour la saison à venir est d'enregistrer plus de 600 adhésions. En effet, seul un tel contingent offrira à l'UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE toute sa légitimité.

Véritable club des arbitres, l'UNAF a également vocation à demeurer avant toute chose active sur le terrain. A cet égard, tout sera mis en œuvre pour accompagner au mieux la boutique de l'UNAF 21 afin d'équiper à bas coût l'ensemble des arbitres burgo-comtois.

L'opération menée la saison passée (présence d'une boutique UNAF) à l'occasion du stage de rentrée des arbitres de Ligue, à Dijon, a été particulièrement appréciée par les arbitres présents. Il en va de même pour le stage des jeunes arbitres de District du Jura qui s'est tenu à Bletterans en octobre 2017. Ces rassemblements, comme bien d'autres, ont permis à bon nombre d'arbitres de se doter d'équipements variés à des prix imbattables.

Dans le même registre, la Section Régionale rappelle qu'elle a récemment transmis à tous les arbitres de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE un bon de commande à prix préférentiel comprenant toutes les tenues NIKE 2018/2019.

Laurent BOLLET se réjouit que de telles actions soient menées par l'UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, car elles replacent notre association au cœur de ses missions premières, à savoir, défendre, soutenir et épauler les adhérents.

Le Congrès national de l'UNAF s'est tenu cette saison à Carcassonne. La délégation burgo-comtoise était dignement représentée avec pas moins de 40 unafistes qui ont pris part à cet événement d'envergure dans le domaine de l'arbitrage. Réunissant plus de 400 participants, ce moment fort dans la vie de l'UNAF a permis d'échanger sur de nombreux sujets, et notamment l'avenir de notre activité passionnante mais parfois décriée.

Cette saison, et bien qu'il faille rester vigilant, les agressions de délégués d'une mission de service public ont été moins nombreuses qu'à l'accoutumée. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Nul ne doute que cet état de fait est le résultat du travail acharné fourni par Benoît MORELIERE, désormais *ex* délégué juridique de l'UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE. Pris par de nombreuses obligations professionnelles, il cède sa place à Maxim PLAT. Grâce à eux, et leur engagement de tous les instants, nous pouvons dormir l'esprit tranquille, avec la certitude que tous les adhérents seront bien protégés en cas d'agression verbale ou physique.

Dans une éternelle logique de structuration de notre association, Laurent BOLLET tient enfin à mettre en avant le travail fantastique effectué par Yann LAROCLETTE pour ce qui concerne la gestion d'une page Facebook et d'un site internet UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE. Dévoué au bon fonctionnement de ces supports de communication, il ne fait aucun doute que son travail est reconnu de tous et offre une visibilité de premier plan à l'UNAF sur tout le territoire de la BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.

Laurent BOLLET remercie une nouvelle fois les adhérents actifs pour tous leurs efforts. De son côté, il signale qu'il prendra contact avec M. FONTENIAUD, président de la ligue de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, dans le but de donner suite à la réunion UNAF – CRA – ligue de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE qui s'est tenue le 8 juin dernier. En outre, il interrogera le président de Ligue au sujet du montant de la subvention accordée à l'UNAF, afin qu'elle soit revue à la hausse et puisse parfaitement répondre aux aspirations d'une association qui, rappelons-le, compte plus de 500 adhérents sur notre territoire et a un poids irréfutable dans le milieu sportif.

❖ Adoption du rapport moral du Président Laurent BOLLET

Le rapport moral du Président Laurent BOLLET est proposé à l'adoption de l'assemblée générale. Ce rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ Adhésions 2016/2017

- UNAF 21 : 134
- UNAF 58 : 56
- UNAF 70 : 21
- UNAF 71 Pays Minier : 109

*** Assemblée Générale du vendredi 6 juillet 2018 à DIJON ***

- UNAF 71 Pays Saônois : 106
- UNAF 89 : 120

TOTAL : 546

❖ **Présentation du budget prévisionnel**

Alain SCARAMAZZA, trésorier, présente le détail du budget prévisionnel pour la saison 2018-2019. Celui-ci s'équilibre à hauteur de 15 650 €.

❖ **Adoption du budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel proposé par le trésorier es adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ **Clôture de l'assemblée générale**

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent BOLLET procède à la clôture de l'assemblée générale de la section régionale et invite tous les présents à partager le verre de l'amitié.

Le Président,

Laurent BOLLET.

Le Secrétaire général,

Gérard GEORGES.